



Donnerstag, 5. Februar 2009: CERI-Tagung

La présidence française de l'Union Européenne : un tournant pour l'Europe ?

La présidence française et la gestion des crises

Cher professeur Wessels,
cher professeur Lequesne,
Mesdames, messieurs,

Je ne souhaite pas revenir sur l'agenda de la présidence française, le podium précédent l'a très bien analysé.

Notre podium doit se concentrer sur les crises qui ont traversé l'Europe pendant ces six mois et sur la réactivité de la présidence française.

Il s'agit tout d'abord de définir ces crises, et je souhaite pour cela me pencher non seulement sur les crises ponctuelles qui ont frappé le continent pendant ces six mois, mais aussi sur les crises structurelles qui perdurent et que ces détonateurs menacent de faire exploser, je pense par exemple à la Grèce ou l'Islande, ou peut-être aussi à la France de la semaine dernière ?!

1. Quelles crises ?

- la crise géorgienne
- la crise économique et financière actuelle, qui est indissociable d'une crise sociale profonde qui touche nos pays non préparés socialement aux suites de la mondialisation
- la crise « constitutionnelle », le NON irlandais au Traité de Lisbonne, qui est liée aussi à une crise générale de confiance en l'Union Européenne dans nos Etats-membres, une crise de légitimité des institutions européennes ; je pense notamment à la France depuis le NON au Traité constitutionnel en 2005, mais cela est également vrai pour l'Allemagne.

L'ancien secrétaire d'Etat français chargé des affaires européennes Jean-Pierre Jouyet disait en décembre à Jean Quatremer, dans Libération : « *Il y a une pédagogie de la crise,*

c'est clair : elle a montré que le cadre national était dépassé ». C'est aussi ma conviction, pour les trois crises qui ont traversé l'Europe pendant l'année 2008.

Il s'agit de savoir si la réponse européenne a été à la hauteur de l'enjeu !

Je souhaite me pencher désormais sur l'analyse et la critique des réponses de la présidence française à ces crises diverses.

2. Analyse et critique des réponses de la présidence française à ces crises diverses

→ La crise géorgienne : le Président Sarkozy a su agir avant que les 26 autres Etats-membres n'aient le temps de se diviser sur cette question épineuse. Cette réactivité est très symptomatique du comportement de la Présidence française pendant 6 mois : le Président agit avant que les autres n'aient le temps de réfléchir (je fais allusion à sa pique contre Angela Merkel !), ce qui est bien sûr à double tranchant : d'un côté nous sommes bien contents qu'il y en ait un qui se « jette à l'eau » et que cela soit le Président de l'Union Européenne, cela est très positif pour la visibilité d'une politique étrangère commune. Henry Kissinger n'aurait plus demandé le numéro de téléphone de l'Europe ! Il aurait appelé Nicolas Sarkozy.

D'un autre côté, il ne faut pas se limiter à l'image et à la visibilité, même si elle est très importante pour lutter contre la dernière crise de ma liste, la crise de légitimité de l'Union Européenne. Il faut aussi se pencher sur le bilan en termes de contenu : la Présidence Française a-t-elle réglé la crise géorgienne ? Et surtout : quelles conséquences cette gestion de la crise a-t-elle pour la Politique Etrangère de l'Union Européenne ? Ma réponse est plus réservée, car je suis un fervent défenseur d'une politique commune et j'ai l'impression que la forte voix d'un chef de l'Etat de l'Union Européenne affaiblit la voix du Haut Représentant Javier Solana, notamment si elle est sans mandat. C'est d'ailleurs un reproche que l'on peut faire en général à la Présidence française : de n'avoir pas cherché à faire du « commun », d'avoir souvent fait de l'« unilatéral », même si le nombre de réunions de chefs d'Etat et de gouvernements ou de ministres (21) et de déclarations PESC (environ 170) a atteint des sommets. Avec toutes les réserves nécessaires : vaut-il mieux une réponse unilatérale ou pas de réponse car pas de consensus ? C'est le grand dilemme de la démocratie...

→ Deuxième crise de taille ayant traversé l'Europe pendant ces six mois : la crise économique et financière. Ici je souhaite me pencher non seulement sur la crise bancaire, mais aussi sur la crise conjoncturelle qui est plus ancienne que le crash

boursier de Wall-Street mais qui a explosé à cause de celle-ci, ainsi que sur la crise sociale qui frappe les populations de nos Etats-membres mal préparées aux suites de la mondialisation.

Je tiens à saluer dans ce domaine les efforts de la Présidence française dans le sens d'un projet commun aux Etats-membres de réaction à la crise. La Présidence a su être très réactive, le président Sarkozy a cherché le dialogue à 2, à 4, au niveau de l'Eurogroupe puis à 27. Il a créé le sommet des chefs d'Etat de la zone euro le 12 octobre, version inédite de l'Eurogroupe qui réunit normalement les ministres, un embryon de ce qui serait si cela existait un gouvernement économique de la zone Euro... Il a même très bien coopéré avec la Banque Centrale Européenne, alors que nous, les Allemands, attendions le pire après ses critiques contre l'institution de Francfort précédant la Présidence française.

La Présidence a multiplié les engagements, a réussi à ne pas faire échouer le paquet « climat » malgré les autres priorités qui primaient, ce qui est selon moi déjà une grande victoire !

Mais comme pour la première crise, il faut se pencher sur les résultats : les Etats-membres ont certes réussi à se présenter au G20 avec un texte commun. Mais en ce qui concerne le plan de relance, ils se sont accordés sur un texte maigre, un plus petit dénominateur commun des réactions à la crise, qui ne fâche personne mais n'enthousiasme personne non plus. Vous allez me dire : « mais c'est vous, les Allemands, avec votre madame No, qui avez tout bloqué ! ». Je souhaite à ce sujet faire une petite mise au point. Je ne suis, tout comme notre chancelière, pas une adepte des actions rapides sur un coup de tête. Je sais bien évidemment que c'est une des qualités requises pour un comportement réactif en cas de crise, mais je reste persuadée qu'il s'agit aussi de faire une réponse adaptée au type de crise, et non de débloquer des milliards d'Euro qui peuvent être mal utilisés. Vous savez comme moi que la plupart des Etats-membres de l'Union Européenne sont en train de faire exploser leurs déficits, au risque de signer la fin de Maastricht. Et il m'a semblé aussi que les entreprises françaises en général et les banques en particulier étaient de grands enjeux d'engagement du président français...

Je ne crois pas qu'il était dans la volonté de la chancelière de ne pas réagir aux appels du pied du président Sarkozy. Mais je regrette comme vous que le plan de relance européen n'ait pas été plus consistant. Peut-être l'aurait-il été avec plus de patience et de discussion ? Il reste que le gouvernement allemand, en la personne de la chancelière Merkel, n'a pas été à la hauteur des attentes de ses partenaires, et je tiens à

souligner ceci: l'Allemagne bénéficie de sa grandeur économique en premier lieu grâce à ses exportations, qui s'effectuent pour la plupart dans les pays voisins, membres de l'Union Européenne. Elle a donc intérêt à ce que ceux-ci se portent bien, sinon par solidarité (ce que je souhaiterais bien sûr), du moins par pur égoïsme ! J'espère qu'un nouveau sommet de crise pourra voir le jour pour remettre ces questions sur la table. *[fin février ?]*

La podium de demain matin, auquel je ne pourrai malheureusement pas assister car j'organise une réunion de parlementaires sur un pacte social européen, se penchera sur la gouvernance économique. Je ne vais donc pas rentrer dans les détails, mais je souhaite juste remarquer que le débat à ce sujet est un débat de fond, et non un débat de crise, et qu'il doit être mené de manière plus rationnelle et non par interviews ou interventions interposées. Il est clair en France comme en Allemagne que personne n'entend par « gouvernance » ou « gouvernement » économique un Diktat communautaire sur les gouvernements nationaux en matière économique. Mais il s'agit de savoir amplifier notre coordination des politiques nationales - notre ministre des Affaires Etrangères Frank-Walter Steinmeier parle de « coordination densifiée » -, et cela sous l'égide des institutions européennes. Ce serait, je pense, le devoir de la Commission, ce qu'elle n'a pas su ou plutôt pas PU faire lors de la crise de l'automne dernier. C'est un point qui me semble important de souligner, car la Commission Européenne sort selon moi très affaiblie de la Présidence française, que cela soit du fait de cette Présidence, du fait de cet état de crise ou enfin du fait de la Commission elle-même, voire de son président.

Je reste persuadée que nous n'aurons pas de Commission forte tant qu'elle ne sera pas plus politisée, et j'espère que les élections européennes du 7 juin sauront dégager une majorité claire, ce qui irait dans ce sens.

Nicolas Sarkozy disait en décembre au Parlement Européen que l'on ne construirait pas l'Europe sans les Etats. Mais il pensait sans doute à la France, l'Allemagne ou le Royaume-Uni, en oubliant les petits Etats... ce qui est par tradition le souci de mon pays, l'Allemagne. Je pense qu'une Présidence de l'Union forte ne saurait remplacer des institutions communautaires fortes, et ce sont elles qui font la continuité de l'Union Européenne.

Enfin, la crise économique ne fait qu'exacerber une crise sociale forte qui traverse notre continent, et à laquelle la Présidence française est restée entièrement sourde. Quel projet en faveur de l'Europe sociale avons-nous eu dans le projet français, alors que la

majorité du peuple français rejetait en 2005 le Traité Européen justement parce qu'il était « anti-social » ?

C'est entre autres sur ce thème d'Europe sociale que les sociaux-démocrates font campagne pour les élections européennes :

- pour un pacte de stabilité social établissant des objectifs et des normes pour les politiques nationales de solidarité, de santé et d'éducation afin de lutter contre la pauvreté et les inégalités et de soutenir le développement économique et social de l'Union
- pour l'insertion dans chaque législation européenne d'une clause de progrès social et pour une analyse préalable de l'impact social et environnemental avant toute nouvelle mesure
- pour un cadre européen pour les services publics
- pour un Accord Européen sur les salaires, garantissant un salaire égal à travail égal
- pour une lutte effective contre l'exploitation des travailleurs et pour un renforcement de leur droit à la négociation collective.
- etc...

➔ Ce thème de l'Europe sociale est selon moi une réponse au désarroi des Européens face à une Europe dont ils croient qu'elle ne défend que les entreprises. Ce désarroi, cette méfiance, étaient aussi au cœur de la Présidence française, qui a cherché à répondre à la crise de confiance par le slogan de « l'Europe protection ». Sur ce sujet, et même si « Europe protection » ressemble beaucoup à « Europe protectionniste », je souhaite saluer l'action du Président Sarkozy, qui a réussi je pense à réconcilier les Français avec l'Europe. Lui-même l'a dit à Strasbourg, il s'est découvert une ferveur pro-européenne et cela est très positif pour un retour de la France en Europe.

Mais il n'y a pas que des Français en Europe, il y a aussi des Irlandais par exemple, et si le Président français a réussi à faire pression sur le gouvernement irlandais pour qu'un nouveau référendum soit mis en place, après le premier « no » du 12 juin 2008, il est important de se demander quelles sont les réponses de l'Europe à un peuple qui dit « *If you don't know, vote no !* ». Je suis intimement convaincue que le Traité de Lisbonne apporte un certain nombre de réponses au déficit démocratique de l'Europe, notamment en matière de visibilité, de transparence des institutions. Mais il est de notre ressort à nous, les hommes et femmes politiques des Etats-membres, de persuader de l'Europe. J'y travaille, j'espère que vous aussi ! Ce sera aussi ma conclusion.